

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140115-2014_B029-DE
Date de télétransmission : 17/01/2014
Date de réception préfecture : 17/01/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 JANVIER 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B029

OBJET : Commande publique - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché relatif aux travaux de construction du Pôle d'échange de Plan d'Aillane à Aix en Provence - lot n° 1 Terrassement – Voirie – Réseaux humides (n° 12M043)

Le 15 janvier 2014, le Bureau de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 janvier 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Lilliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques, donne pouvoir à JOUVE Mireille - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à CHORRO Jean - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard

Excusé(e)s :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

03_2_17

DM

BUREAU DU 15 JANVIER 2014

Rapporteur : Jean CHORRO

Thématique : Commande Publique

Objet : Autorisation de signer un avenant n°1 au marché relatif aux travaux de construction du Pôle d'échange de Plan d'Aillane à Aix en Provence - lot n°1 Terrassement – Voirie – Réseaux humides (n°12M043)

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le marché cité en objet a été attribué au groupement VALERIAN - MALET et notifié le 03 décembre 2012.

Il est apparu au cours des travaux la nécessité d'adapter la méthodologie pour la réalisation de la structure des voiries à la nature du terrain rencontré et aux conditions climatiques du moment, le réseau Pluvial et le réseau d'Eau Potable ont du être légèrement modifiés afin de les adapter aux réseaux existants et à la nature du terrain.

Une clôture pour le stockage de la terre végétale décapée et conservée sur site doit être réalisée.

L'avenant n°1 qui est soumis à votre autorisation pour signature a pour objet la création de prix nouveaux au Bordereau des Prix Unitaires du marché pour rémunérer ces prestations.

L'ajout de ces prix nouveaux ne modifie pas l'équilibre financier des travaux, le présent avenant induit une moins value de 8 385,63 €HT par rapport au montant estimatif du marché.

Exposé des motifs :

La CPA a notifié le 04 décembre 2012 au groupement VALERIAN - MALET un marché à prix unitaire ayant pour objet des travaux de construction du Pôle d'échanges de Plan d'Aillane à Aix-en-Provence - lot n°1 Terrassement – Voirie – Réseaux humides (n°12M043).

Il est apparu au cours des travaux la nécessité d'adapter la méthodologie pour la réalisation de la structure des voiries à la nature du terrain rencontré et aux conditions climatiques du moment (le traitement de sol initialement prévu n'a pas pu être réalisé, les matériaux du site ont du être substitués).

Pour rémunérer cette prestation un prix nouveau doit être créé:

PN-301a, matériaux d'apport 0/150, défini au m³ pour un montant de 21.25€HT/m³.

Le réseau Pluvial et le réseau d'Eau Potable ont du être légèrement modifiés, afin de les adapter aux réseaux existants et à la nature du terrain (enrobage en grain de riz à la place de la GNT 0/31.5 ; modèle des regards ; classe de résistance des canalisations).

Pour rémunérer cette prestation les prix nouveaux suivants doivent être créés :

PN-504a, canalisation EP300 avec grain de riz, défini au ml pour un montant de 45.20€HT/ml

PN-504b, canalisation EP400 avec grain de riz, défini au ml pour un montant de 56.40€HT/ml

PN-504c, canalisation EP500 avec grain de riz, défini au ml pour un montant de 74.10€HT/ml

PN-504d, canalisation EP600 avec grain de riz, défini au ml pour un montant de 89.30€HT/ml

PN-504e, canalisation EP800 avec grain de riz, défini au ml pour un montant de 160.50€HT/ml

PN-504f, canalisation EP800 avec grain de riz, défini au ml pour un montant de 212.52€HT/ml

PN-509a, regard avaloir 1300type ville d'Aix, défini à l'unité pour un montant de 1965.00€HT

PN -703a, canalisation fonte DN150 C64, défini au ml pour un montant de 66.50€HT/ml

PN -703b, canalisation fonte DN100 C64, défini au ml pour un montant de 50.60€HT/ml

Modifications sur le réseau Pluvial :

-Pour des raisons de difficultés d'approvisionnement les cadres de dimension 80X80 (prix 505b, défini au ml pour un montant de 547.30€HT) ont été remplacés par des cadres de dimension 110X55.

Pour rémunérer cette prestation un prix nouveau doit être créé:

PN-505b, cadre 110X55, défini au ml pour un montant de 553.00€HT/ml

-Un regard de raccordement spécifique a du être réalisé suite à la découverte d'un ouvrage existant dont la dimension et le positionnement n'était pas connu au projet.

Pour rémunérer cette prestation un prix nouveau doit être créé:

PN-508c, regard de raccordement spécifique, défini à l'unité pour un montant de 3620.00€HT

Réalisation d'une clôture pour le stockage de la terre végétale décapée et conservée sur site:

-Afin de protéger le stock de terre végétale conservé sur le site une clôture constituée d'un grillage simple torsion et d'un portail de 5 ml sera mise en place.

Pour rémunérer cette prestation les prix nouveaux suivants doivent être créés:

PN-910, clôture simple torsion, défini au ml pour un montant de 30.50€HT/ml

PN-911, portail deux vantaux 5ml, défini à l'unité pour un montant de 2500.00€HT

L'ajout de prix nouveaux ainsi que l'ajustement quantitatif ne modifie pas l'équilibre financier des travaux.

Le présent avenant induit une moins value de 8 385,63 €HT par rapport au montant estimatif du marché figurant à l'Acte d'Engagement (2 984 063.83€HT).

Cet avenant n'a pas été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, celle-ci étant saisie pour les avenants des marchés à procédure formalisée entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5%.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code des marchés publics et notamment son article 20;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « de

prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ».

VU la délibération n°2008_B254 du Bureau communautaire du 18 Juillet 2008 approuvant le projet,

VU l'avis de la commission Transports, Parcs de Stationnement et Réseaux Routiers du 12 décembre 2013,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les dispositions de l'avenant n°1 au marché n°12M049 relatif à la construction du Pôle d'échange de Plan d'Aillane à Aix en Provence - lot 1 Terrassement – Voirie – Réseaux humides, entraînant une moins value de 8 385,63 euros HT.

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 et toutes les pièces nécessaires à son aboutissement.



**AMENAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGE DE TRANSPORTS DE PLAN
D'AILLANE**

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Lot 1 : Terrassements- Voirie- Réseaux humides

AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX n°12M043

Cadre réservé à la CPA	
DATE DE NOTIFICATION DE L'AVENANT :	DESIGNATION DU TITULAIRE

Avenant Travaux n°1 – Marché n° 12M043

AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX n°12M043
AMENAGEMENT DU POLE D'ECHANGE DE TRANSPORTS DE PLAN D'AILLANE
Lot 1 : Terrassement- Voirie-Réseaux Humides

ENTRE

La communauté d'Agglomération du Pays d'Aix

CS40868 - 13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Représentée par Madame Maryse JOISSINS-MASINI,

D'une part,

Et

Le Groupement VALERIAN/MALET

Mandataire :

VALERIAN SAS - BP13 708 route de Caderousse 84350 Courthézon

Représentée par CARLIER Jean-François dûment habilité à cet effet

Cotraitant :

MALET SA - Quartier Broye 13590 MEYREUIL

Représentée par ROUME Sylvain dûment habilité à cet effet

D'autre part

Etant préalablement exposé que :

La CPA a notifié le 04 Décembre 2012 à la société VALERIAN, mandataire du groupement avec MALET, un marché ayant pour objet les travaux d'aménagement du Pôle d'échange de transports de plan d'Aillane - Lot 1 Terrassement- Voirie-Réseaux Humides (n° 12 M043) pour un montant : 2 984 063,83€ H.T..

Lors de la réalisation des travaux certaines prestations ont du être modifiées en raison de la nature des réseaux existants, des terrains en place et des conditions climatiques au moment de la réalisation entraînant la création de prix nouveaux sans bouleversement de l'équilibre financier du marché initial.

Le détail est fourni en annexe 2 au présent document.

Il est donc arrêté et convenu ce qui suit :

1 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en considération l'intégration de prix nouveaux dans le marché de travaux défini à prix unitaire.

2 MODIFICATION DE L'ARTICLE " PRIX " DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'ajout de prix nouveaux ainsi que l'ajustement quantitatif ne modifie pas l'équilibre financier des travaux. Le montant provisoire figurant à l'article « prix de l'acte d'engagement » n'est pas dépassé.

3 CLAUSE DE RENONCIATION AU RECOURS

Le groupement conjoint, titulaire du marché renonce à tout recours pour quelque motif que ce soit, pour des faits ou des prestations prévues ou liées au présent avenant.

4 CLAUSES DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les clauses et conditions du marché initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

5 MODIFICATION DE L'ARTICLE " DELAI DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Sans objet.

6 PRISE D'EFFET

Le présent avenant prend effet à compter de sa notification.

7 ANNEXES AU PRESENT AVENANT

Sont annexées au présent avenant :

- Annexe 1 - Définition des prix nouveaux
- Annexe 2 – Incidence financière
- Annexe 3 - Bordereau des prix unitaires nouveaux

Fait en un seul exemplaire

A Aix-en-Provence, le

A Aix-en-Provence, le

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Pour le Président de la C.P.A.

Le titulaire du marché

et par délégation,

le vice-président délégué aux déplacements,
transports et infrastructures

(Signature et caché de la société)

Jean CHORRO

ANNEXE I – Définition des prix nouveaux

1 PRIX NOUVEAUX

Le présent avenant conformément à l'article 14 du C.C.A.G., à pour objet de rendre définitif les prix nouveaux provisoires défini par l'OS n°03.

1.1 Terrassement pour assise de chaussée.

Description :

Des compléments de sondage géotechnique réalisés lors de la période de préparation ont mis en évidence la présence sur site de matériaux plus hétérogène que les sondages antérieurs, avec une forte concentration d'argile.

Les conditions climatiques au moment des terrassements étant très défavorable pour ce type de matériaux, le traitement initialement prévu n'a pu être réalisé.

Une méthodologie différente a du être employé afin de réaliser l'assise des chaussées par l'apport de matériaux 0/150 en substitution des matériaux du site.

Les matériaux du site ont été remplacés sur une épaisseur de 45 cm à 80cm suivant les zones et les charges roulantes prévues.

Prix nouveau :

PN-301a : Matériaux d'apport 0/150 pour assise de chaussée

Le prix **PN-301a** est défini au mètre cube pour un montant de **21,25 €/m³**

1.2 Canalisations pluviales

Description :

Remplacement des matériaux de calage des canalisations pluviales, initialement en GNT 0/31.5, par du grain de riz entraînant une plus value au mètre linéaire, afin d'adapter le réseau à l'existant et à la nature du terrain.

Prix nouveau :

PN-504a : Canalisation EP Ø300 avec grain de riz.

Le prix PN-504a est défini au mètre linéaire pour un montant de **45,20 €/ml**

PN-504b : Canalisation EP Ø400 avec grain de riz.

Le prix PN-504b est défini au mètre linéaire pour un montant de **56,40 €/ml**

PN-504c : Canalisation EP Ø500 avec grain de riz.

Le prix PN-504c est défini au mètre linéaire pour un montant de **74,10 €/ml**

PN-504d : Canalisation EP Ø600 avec grain de riz.

Le prix PN-504d est défini au mètre linéaire pour un montant de **89,30 €/ml**

PN-504e : Canalisation EP Ø800 avec grain de riz.

Le prix PN-504c est défini au mètre linéaire pour un montant de **160,50 €/ml**

PN-504f : Canalisation EP Ø1000 avec grain de riz.

Le prix PN-504c est défini au mètre linéaire pour un montant de **212,52 €/ml**

1.3 Cadre pluvial

Description :

Des difficultés d'approvisionnement pour le cadre de dimension 80x80 ont imposées son remplacement par un cadre de dimension 110x55

Prix nouveau :

PN-505b : Cadre 110x55.

Le prix PN-505b est défini au mètre linéaire pour un montant de **553,00 €/ml**

1.4 Regard de raccordement spécifique

Description :

Le raccordement du DN1000 initialement prévu a du être modifié suite à la découverte d'un diamètre existant inférieur à celui attendu. L'ouvrage de raccordement ainsi réalisé a intégré le changement de la canalisation et le raccordement sur le regard existant positionné sous une clôture occasionnant un ouvrage spécifique.

Prix nouveau :

PN-508c : Regard de raccordement spécifique.

Le prix PN-508c est défini à l'unité pour un montant de **3620,00 €/u**

1.5 Regard avaloir sur la partie ville

Description :

Remplacer des regards avaloirs initialement prévu sur les voiries ville, par un modèle différent entraînant une plus valeur à l'unité, afin de les adapter au réseau existant.

Prix nouveau :

PN-509a : Regard avaloir 1300 type ville d'Aix.

Le prix PN-509a est défini à l'unité pour un montant de **1965,00 €/u**

1.6 Canalisation AEP

Description :

Modification de la classe de résistance des canalisations fontes (C64 à la place de C40) entraînant une plus value au mètre linéaire, afin d'adapter le réseau à l'existant et à la nature du terrain.

Prix nouveau :

PN-703a : Canalisation Fonte DN150 C64.

Le prix PN-703a est défini au mètre linéaire pour un montant de **66,50 €/ml**

PN-703b : Canalisation Fonte DN100 C64.

Le prix PN-703b est défini au mètre linéaire pour un montant de **50,60 €/ml**

1.7 Fermeture stockage de la terre végétale

Description :

A la demande du maître d'ouvrage, le stockage de la terre, conservé sur site, sera fermé par la mise en place d'une clôture simple torsion et d'un portail de 5ml.

Prix nouveau :

PN-910 : Clôture simple torsion.

Le prix PN-910 est défini au mètre linéaire pour un montant de **30,50 €/ml**

PN-911 : Portail deux vantaux largeur 5ml.

Le prix PN-911 est défini à l'unité pour un montant de **2500,00 €/u**

ANNEXE II – INCIDENCE FINANCIERE

2 INCIDENCE FINANCIER

Le tableau joint ci-après met en évidences l'incidence financière des modifications d'ouvrage définis précédemment ainsi que les ajustements quantitatifs du marché initial.

Le présent Avenant n°01 induit une moins value de 8 385,63€ H.T € sur la marché de base.

			MARCHÉ DE BASE			AVENANT			DELTA
N° de prix	DÉSIGNATION	U	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	
SÉRIE 100 - PRÉPARATION GÉNÉRALE DU CHANTIER									
100									
101	Installation et repliement du chantier	Ft	1,00	71 980,00 €	71 980,00 €	1,00	71 980,00 €	71 980,00 €	
	Signalisation temporaire horizontale, de police et directionnelle, du chantier								
102	Signalisation temporaire de police et directionnelle	Ft	1,00	1 680,00 €	1 680,00 €	1,00	1 680,00 €	1 680,00 €	
102b	Signalisation temporaire horizontale	Ft	1,00	2 363,00 €	2 363,00 €	1,00	2 363,00 €	2 363,00 €	
102c	Barrière et balisage des cheminements piétonniers	Ft	1,00	582,00 €	582,00 €	1,00	582,00 €	582,00 €	
102d	Signalisation temporaire par alternat à feux	J	180,00	23,00 €	4 140,00 €	10,00	23,00 €	230,00 €	-3 910,00 €
102e	signalisation temporaire par alternat manuel	1/2 J	80,00	105,00 €	6 300,00 €	2,00	105,00 €	210,00 €	-6 090,00 €
103	Sondages								
103a	- sondages de reconnaissance des réseaux	U	15,00	89,00 €	1 335,00 €	6,00	89,00 €	534,00 €	-801,00 €
104	Plan d'assurance Qualité - SOGED								
104a	- PAQ	Ft	1,00	4 606,00 €	4 606,00 €	1,00	4 606,00 €	4 606,00 €	
104b	- SCGED	Ft	1,00	4 088,00 €	4 088,00 €	1,00	4 088,00 €	4 088,00 €	
105	Dossier de récolement	Ft	1,00	6 403,00 €	6 403,00 €	1,00	6 403,00 €	6 403,00 €	
106	Dossier d'exploitation sous chantier	Ft	1,00	5 094,00 €	5 094,00 €	1,00	5 094,00 €	5 094,00 €	
107	Fourniture et mise en place de clôture provisoire de type Vite-Clos ou similaire	ml	200,00	9,00 €	1 800,00 €	112,00	9,00 €	1 008,00 €	-792,00 €
108	Déplacement des clôtures durant le chantier	Ft	1,00	1 337,00 €	1 337,00 €	1,00	1 337,00 €	1 337,00 €	
109	Pcse et mise en service de candélabre provisoire	U	5,00	1 741,00 €	8 705,00 €	5,00	1 741,00 €	8 705,00 €	
110	Dispositif de retenue provisoire								
110a	- DBA - GBA béton	ml	50,00	56,70 €	2 785,00 €	50,00	56,70 €	2 785,00 €	
110b	- Dispositif plastique lesté	ml	300,00	8,00 €	2 400,00 €	370,00	8,00 €	2 960,00 €	560,00 €
111	Etudes d'exécution	Ft	1,00	9 768,00 €	9 768,00 €	1,00	9 768,00 €	9 768,00 €	
112	Fourniture et mise en œuvre de panneaux d'information de chantier	U	2,00	820,00 €	1 640,00 €	2,00	820,00 €	1 640,00 €	
SOUS TOTAL					137 064,00 €			128 081,00 €	-11 083,00 €
SÉRIE 200 - LIBÉRATION DES EMPRISES									
201	Débroussaillage et dégagement des emprises	m2	59000,00	0,17 €	10 030,00 €	52028,00	0,17 €	8 844,76 €	-1 185,24 €
202	Abattages et dessouchages d'arbres								
202a	Abattages et dessouchages d'arbres isolés	U	25,00	41,00 €	1 025,00 €	40,00	41,00 €	1 640,00 €	615,00 €
203	Démolitions diverses								
203a	- d'ouvrages en béton armé	m3	15,00	58,80 €	884,00 €	69,00	58,80 €	4 112,40 €	3 218,40 €
203b	- de maçonnerie de toutes natures	m3	15,00	29,00 €	435,00 €	14,50	29,00 €	420,50 €	-14,50 €
203c	- de chaussés	m2	140,00	4,40 €	616,00 €	408,00	4,40 €	1 795,20 €	1 179,20 €
203d	- de bordures et caniveaux	ml	50,00	7,10 €	355,00 €	134,00	7,10 €	951,40 €	596,40 €
203e	- de trottoirs, d'îlots et de bandes cyclables, enrobé ou béton	m2	50,00	4,60 €	230,00 €	122,00	4,60 €	561,20 €	331,20 €
204	Dépose et mise en stock de panneaux divers	U	11,00	30,00 €	330,00 €	11,00	30,00 €	330,00 €	
205	Dépose et mise en stock de mobilier urbain existant	U	5,00	116,00 €	580,00 €	2,00	116,00 €	232,00 €	-348,00 €
206	Dépose et mise en stock de clôture grillagée existante	ml	50,00	7,10 €	355,00 €	7,10 €	7,10 €		-355,00 €
207	Repose de panneau existant	U	5,00	73,00 €	365,00 €	2,00	73,00 €	146,00 €	-219,00 €
SOUS TOTAL					16 216,00 €			19 033,46 €	3 818,46 €
SÉRIE 300 - TERRASSEMENTS									
301	Décapage de terre végétale ép environ 40 cm								
301a	- Stockage sur site pour réemploi	m3	8500,00	2,46 €	16 925,00 €	14086,00	2,46 €	34 510,70 €	18 585,70 €
301b	- Evacuation et mise en décharge	m3	11100,00	9,32 €	103 452,00 €		9,32 €		-103 452,00 €
302	Extraction de déblais pour réalisation des voies et des bassins								
302a	- Evacuation et mise en décharge	m3	5500,00	9,61 €	52 855,00 €	14000,00	9,61 €	143 189,00 €	90 334,00 €
302b	- stockage sur site pour réemploi	m3	11400,00	3,26 €	37 050,00 €	4400,00	3,26 €	14 300,00 €	-22 750,00 €
303	Révélement en terre végétale								
303a	- terre végétale issue du site sur talus, bassin et modelage	m3	4000,00	4,32 €	17 280,00 €	5400,00	4,32 €	23 328,00 €	6 048,00 €
304	Fourniture, transport et stockage de chaux vive	T	315,00	96,00 €	30 240,00 €		96,00 €		-30 240,00 €
306	Traitement de matériaux du site	m3	10400,00	12,78 €	132 912,00 €		12,78 €		-132 912,00 €
308	Fourniture, transport et stockage de ciment	T	1040,00	111,00 €	115 440,00 €		111,00 €		-115 440,00 €
307	Mise en modelé paysager de matériaux issus du site	m3	2500,00	1,40 €	3 500,00 €	7711,00	1,40 €	10 795,40 €	7 295,40 €
308	Evacuation et mise en décharge agrée de matériaux divers du site	m3	2500,00	9,20 €	23 000,00 €	2500,00	9,20 €	23 000,00 €	
309	Fourniture et mise en œuvre d'un enduit de cure	m2	28000,00	1,37 €	35 920,00 €		1,37 €		-35 920,00 €
310	Couche de forme en GNT 0/80	m3	700,00	12,50 €	8 750,00 €		12,50 €		-8 750,00 €
PN-310a	Purge et remplacement des matériaux en GNT 0/150	m3				18800,00	22,60 €	378 000,00 €	378 000,00 €
311	Couche de réglage GNT 0/20	m3	2000,00	19,40 €	38 800,00 €	1600,00	19,40 €	34 820,00 €	-3 880,00 €
312	Réception de Parase terrassement	m²	28000,00	0,34 €	9 520,00 €	28780,00	0,34 €	9 785,20 €	265,20 €
313	Réalisation d'un trou d'arbre	U	35,00	228,00 €	7 980,00 €	33,00	228,00 €	7 524,00 €	-456,00 €
314	Fourniture et mise en œuvre de mélange terre / pierre	m3	1000,00	15,90 €	15 900,00 €	974,00	15,90 €	15 488,00 €	-412,00 €
315	Fourniture et mise en œuvre de remblai d'apport								
315a	Remblai du site	m3	1000,00	2,30 €	2 300,00 €	2119,00	2,30 €	4 873,70 €	2 573,70 €
316	Géotextile anti contaminant	m2	1850,00	0,90 €	1 665,00 €	28780,00	0,90 €	25 902,00 €	24 417,00 €
SOUS TOTAL					652 009,00 €			725 614,80 €	73 605,80 €

			MARCHÉ DE BASE			AVENANT			DELTA
N° de prix	DESIGNATION	U	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	
400	SÉRIE 400 - CHAUSSEES / REVETEMENTS								
401	Rabotage de chaussée	m2	2100,00	3,67 €	7 707,00 €	2100,00	3,67 €	7 707,00 €	
401a	Rabotage de chaussée épaisseur ≤ 10 cm	m2	270,00	10,12 €	2 732,40 €	270,00	10,12 €	2 732,40 €	
401b	Rabotage d'extrémité	m2							
402	Sciage et resclincement de chaussée	m1	330,00	1,60 €	495,00 €	330,00	1,60 €	495,00 €	
403	Sciage d'enrobé	m1	75,00	3,32 €	249,00 €	75,00	3,32 €	249,00 €	
404	Graves non traitées (GNT)								
404a	- Couche de fondation GNT 0/20	m3	1250,00	33,48 €	41 850,00 €	1250,00	33,48 €	41 850,00 €	
404b	- Couche de base en GNT 0/20	m3	1315,00	32,96 €	43 342,40 €	1315,00	32,96 €	43 342,40 €	
404c	- GNT 0/20 pour trottoir, PC, îlots, espaces publics	m3	1840,00	49,04 €	90 233,60 €	1840,00	49,04 €	90 233,60 €	
405	Grave bilume classe 3								
405a	- GB 3 0/14	m3	2600,00	160,76 €	391 976,00 €	2600,00	160,76 €	391 976,00 €	
406	Béton Bitumineux Semi-Grainé (BBSG)								
406a	- BBSG 0/10	m3	885,00	162,46 €	111 265,10 €	885,00	162,46 €	111 265,10 €	
406b	- BBSG 0/10 rouge	m3	130,00	403,39 €	52 440,70 €	130,00	403,39 €	52 440,70 €	
407	Béton Bitumineux coloré								
407a	- BBS 0/8 pour trottoir épaisseur 4 cm	m2	1630,00	23,10 €	44 583,00 €	1630,00	23,10 €	42 735,00 €	-1 848,00 €
407b	- BBSG 0/10 pour bande cyclable épaisseur 8 cm	m2	1680,00	28,64 €	55 938,40 €	1450,00	28,64 €	41 383,00 €	-14 555,40 €
407c	- BBSG 0/10 pour stationnement épaisseur 6 cm	m2	4145,00	25,30 €	104 868,50 €	3800,00	25,30 €	96 140,00 €	-8 728,50 €
408	Béton Bitumineux souple 0/6 ép. 0,04 m pour trottoir	m2	1425,00	15,20 €	21 660,00 €	1425,00	15,20 €	21 660,00 €	
409	Couche d'imprégnation	m2	31300,00	1,38 €	43 184,00 €	31300,00	1,38 €	43 184,00 €	
410	Couche d'accrochage								
410a	- Couche d'accrochage	m2	35000,00	0,45 €	15 750,00 €	34200,00	0,45 €	15 390,00 €	-360,00 €
411	Béton Bitumineux à Module Elevé de type 2 (BBME)								
411a	- BBME 0/10 type 2	m3	180,00	186,43 €	33 557,40 €	180,00	186,43 €	33 557,40 €	
411b	- BBME 0/10 rouge	m3	180,00	398,59 €	71 746,20 €	180,00	398,59 €	71 746,20 €	
412	Bordures trottoir								
412a	- Type T3	m1	4100,00	29,88 €	121 898,00 €	4000,00	29,88 €	116 720,00 €	-2 998,00 €
412b	- Type I2	m1	180,00	30,07 €	4 811,20 €	150,00	30,07 €	4 510,50 €	-300,70 €
412c	- Type P1-P2-P3	m1	1735,00	19,40 €	33 959,00 €	1700,00	19,40 €	32 980,00 €	-979,00 €
412d	- Type A2	m1	83,00	30,21 €	1 803,23 €	70,00	30,21 €	2 114,70 €	211,47 €
412e	- Type CC2	m1	455,00	41,06 €	18 691,40 €	470,00	41,06 €	19 307,60 €	616,20 €
412f	- Type CC2 bouchardée	m1	50,00	69,11 €	3 455,50 €		69,11 €		-3 455,50 €
412g	- Type T3 bouchardée	m1	825,00	48,06 €	30 037,50 €	730,00	48,06 €	35 083,80 €	5 046,30 €
412h	- Type P1-P2-P3 bouchardée	m1	50,00	34,39 €	1 719,50 €		34,39 €		-1 719,50 €
413	Béton désactivé								
413a	- Ep.14 cm	m2	3000,00	37,18 €	111 540,00 €	1880,00	37,18 €	62 462,40 €	-49 077,60 €
414	Béton balayé	m2	200,00	27,60 €	5 500,00 €	608,00	27,60 €	16 720,00 €	11 220,00 €
415	Revetement en résine	m2	675,00	38,70 €	28 122,50 €	350,00	38,70 €	13 545,00 €	-12 577,50 €
416	Mise à niveau d'ouvrages existants								
416a	- Chambre de tirage	U	3,00	134,00 €	402,00 €	3,00	134,00 €	402,00 €	
416b	- Regard d'assainissement / pluvial / compteur AEP	U	3,00	130,00 €	390,00 €	3,00	130,00 €	390,00 €	
416c	- Bouche à clés	U	5,00	85,00 €	425,00 €	5,00	85,00 €	425,00 €	
417	Entourage d'arbre								
417a	- 1,50 x 1,50	U	40,00	190,00 €	7 600,00 €	35,00	190,00 €	6 650,00 €	-950,00 €
417b	- 2,00 x 2,00	U	11,00	323,00 €	3 553,00 €	12,00	323,00 €	3 876,00 €	323,00 €
418	Réfection de chaussée	m2	300,00	46,20 €	13 860,00 €	600,00	46,20 €	27 720,00 €	13 860,00 €
419	Scarification de chaussée avec apport de GNT	m2	240,00	22,00 €	5 280,00 €	240,00	22,00 €	5 280,00 €	
SOUS TOTAL									
					1 624 246,63 €			1 466 303,80 €	-66 942,73 €

N° de PRIX	DESIGNATION	U	Q	MARCHE DE BASE		AVENANT		DELTA	
				PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS		
SÉRIE 600 - EAUX PLUVIALES									
600									
601	Tranchées en terrain de toute nature	m3	2200,00	16,10 €	35 420,00 €	3245,00	16,10 €	56 734,50 €	16 814,60 €
602	Remblais de tranchée en GNT Ø31°	m3	500,00	16,20 €	8 100,00 €	1620,00	16,20 €	29 484,00 €	21 384,00 €
603	Nettoyage, curage et calibrage de fossés et canalisations existants								
603a	- Curage de fossés	ml	400,00	5,30 €	2 120,00 €	400,00	5,30 €	2 120,00 €	
603b	- Curage de canalisations tout diamètre	ml	50,00	23,80 €	1 190,00 €	50,00	23,80 €	1 190,00 €	
604	Canalisations béton armé circulaires classe 135 A								
604a	- Ø 300	ml	85,00	37,90 €	3 221,50 €	82,00	45,20 €	2 802,40 €	-419,10 €
604b	- Ø 400	ml	1125,00	47,70 €	53 662,50 €	891,00	55,40 €	50 252,40 €	-3 410,10 €
604c	- Ø 500	ml	20,00	63,10 €	1 262,00 €	12,00	74,10 €	889,20 €	-372,80 €
604d	- Ø 600	ml	120,00	76,80 €	9 216,00 €	144,00	89,30 €	12 859,20 €	3 643,20 €
604e	- Ø 800	ml	35,00	140,80 €	4 928,00 €	30,00	160,50 €	4 815,00 €	-113,00 €
604f	- Ø 1000	ml	230,00	203,10 €	46 713,00 €	190,00	212,50 €	40 375,00 €	-6 338,00 €
605	Collecteur rectangulaire (Dalot) (cm) (longueur x hauteur)								
605a	- 40 x 30	ml	50,00	347,80 €	17 390,00 €	7,20	347,60 €	2 502,72 €	-14 877,28 €
605b	- 80 x 80 remplacé par 110x55	ml	35,00	647,30 €	19 155,50 €	26,00	653,00 €	14 376,00 €	-4 779,50 €
605c	- 140 x 80	ml	35,00	657,20 €	19 502,00 €	30,00	667,20 €	16 716,00 €	-2 786,00 €
606	Fossé terre trapézoïdal								
606a	- largeur 1,5 à 2,50	ml	635,00	7,50 €	4 762,50 €	301,00	7,60 €	2 287,60 €	-2 474,90 €
606b	- largeur 3 m à 5 m	ml	355,00	11,40 €	4 047,00 €	40,00	11,40 €	456,00 €	-3 591,00 €
606c	- largeur > 5 m	ml	235,00	19,80 €	4 653,00 €	200,00	19,80 €	3 960,00 €	-693,00 €
607	Ouvrages de tête								
607a	- perpendiculaires au fossé	U	9,00	717,00 €	6 453,00 €	17,00	717,00 €	12 189,00 €	5 736,00 €
607b	- parallèles au fossé	U	12,00	822,00 €	9 864,00 €		822,00 €		-9 864,00 €
608	Regard de visite Ø 1000 mm								
608a	- pour canalisation béton Ø 300 à Ø 600 mm ou dalot équivalent	U	2,00	1 055,00 €	2 110,00 €		1 055,00 €		-2 110,00 €
608b	- pour canalisation béton Ø 800 à Ø 1400 mm ou dalot équivalent	U	5,00	1 353,00 €	6 765,00 €	5,00	1 353,00 €	6 765,00 €	
PN-608c	- spécifique	U		1 353,00 €		1,00	3 620,00 €	3 620,00 €	3 620,00 €
609	Regard avaloir avec grille plate								
609a	- sur bordure de type T	U	37,00	1 082,00 €	39 294,00 €	9,00	1 052,00 €	9 558,00 €	-29 736,00 €
PN-609b	- 1300 + bordure avaloir béton	U		1 052,00 €		16,00	1 955,00 €	31 440,00 €	31 440,00 €
610	Regard à grille concave								
610a	- pour canalisation béton Ø 300 à Ø 600 mm grille 800 * 800	U	2,00	1 247,00 €	2 494,00 €	5,00	1 247,00 €	7 482,00 €	4 988,00 €
610b	- pour canalisation béton Ø 800 à Ø 1000 mm grille 800 * 800	U	2,00	1 492,00 €	2 984,00 €		1 492,00 €		-2 984,00 €
610c	- pour canalisation béton Ø 300 à Ø 600 mm grille 400 * 400	U	22,00	1 041,00 €	22 902,00 €	20,00	1 041,00 €	20 820,00 €	-2 082,00 €
611	Ceniveau rectangulaire à grille								
611a	- 30 x 30 intérieur	ml	20,00	271,30 €	5 426,00 €		271,30 €		-5 426,00 €
611b	- 15 x 15 intérieur	ml	20,00	200,80 €	4 016,00 €		209,80 €		-4 016,00 €
612	Petits ouvrages divers								
612a	- Béton C18/20	m3	10,00	219,70 €	2 197,00 €	13,00	210,70 €	2 859,10 €	662,10 €
612b	- Béton C20/25	m3	10,00	179,00 €	1 790,00 €		179,00 €		-1 790,00 €
612c	- Béton C25/30	m3	10,00	209,30 €	2 093,00 €	46,00	209,30 €	9 627,80 €	7 534,80 €
612d	- Aciers HA	Kg	3000,00	1,60 €	4 800,00 €	2640,00	1,60 €	4 224,00 €	-576,00 €
612e	- Parois de coffrages soignées	m²	30,00	41,80 €	1 254,00 €	112,00	41,80 €	4 681,60 €	3 427,60 €
613	Raccordement buse Ø 300 à Ø 1000 mm sur regard existant	U	1,00	832,00 €	832,00 €	1,00	832,00 €	832,00 €	
614	Comblement de regard existant	U	2,00	687,00 €	1 374,00 €	2,00	687,00 €	1 374,00 €	
615	Remplacement de tampon fonte								
615a	- Avaloir avec grille plate	U	2,00	815,00 €	1 630,00 €	2,00	815,00 €	1 630,00 €	
615b	- Grille concave	U	2,00	705,00 €	1 410,00 €	2,00	705,00 €	1 410,00 €	
615c	- Tampon de visite	U	2,00	425,00 €	850,00 €	2,00	425,00 €	850,00 €	
616	Ouvrages de bassin								
616a	- ouvrage aval avec ajoutage et régulateur	U	2,00	9 470,00 €	18 940,00 €	2,00	9 470,00 €	18 940,00 €	
616b	- ouvrage amont	U	2,00	1 039,00 €	2 078,00 €	2,00	1 039,00 €	2 078,00 €	
617	Enrochements libres 500/800	T	50,00	35,00 €	1 750,00 €	50,00	35,00 €	1 750,00 €	
618	Volume mort bétonné 6 x 0,40	ml	20,00	520,30 €	10 406,00 €	20,00	520,30 €	10 406,00 €	
SOUS TOTAL						382 776,00 €		395 689,42 €	2 911,42 €
SÉRIE 600 - EAUX USEES									
601	Tranchée en terrain de toute nature	m3	1500,00	18,10 €	27 150,00 €	784,00	18,10 €	14 100,40 €	-12 959,60 €
602	Remblais en GNT Ø31°	m3	1000,00	16,20 €	16 200,00 €	627,00	16,20 €	10 167,40 €	-6 042,60 €
603	blindage de fouilles								
603a	- hauteur de fouille de 1,30 à 4,00 m	ml	275,00	7,80 €	2 145,00 €	250,00	7,80 €	1 950,00 €	-195,00 €
604	Canalisations grès d'assainissement y compris lit de pose et sablage								
604a	- Ø 250	ml	275,00	83,90 €	23 072,50 €	250,00	83,90 €	20 975,00 €	-2 097,50 €
605	Regard de visite EU								
605a	- Regard de visite Ø 1000 grès	U	6,00	2 478,00 €	14 868,00 €	4,00	2 478,00 €	9 912,00 €	-4 956,00 €
605b	- Regard de visite Ø 1000 béton	U	2,00	1 623,00 €	3 246,00 €		1 523,00 €		-3 046,00 €
606	Raccordement sur regard EU existant	U	1,00	2 242,00 €	2 242,00 €	1,00	2 242,00 €	2 242,00 €	
607	Branchement particulier - Tabouret à passage direct Ø 315	U	2,00	541,00 €	1 082,00 €	2,00	541,00 €	1 082,00 €	
608	Canalisation PVC paroi compacte SN8 Ø 160	ml	95,00	27,30 €	2 593,50 €	75,00	27,30 €	2 047,50 €	-546,00 €
609	Inspection par caméra - contrôle vidéo	Ft	1,00	971,00 €	971,00 €	1,00	971,00 €	971,00 €	
610	Essai étanchéité à l'air sur collecteurs et regards	Ft	1,00	1 628,00 €	1 628,00 €	1,00	1 628,00 €	1 628,00 €	
SOUS TOTAL						94 988,00 €		65 165,30 €	-29 842,70 €

			MARCHÉ DE BASE			AVENANT			DELTA
N° de prix	DESIGNATION	U	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	
700	SÉRIE 700 - ADDUCTION EAU POTABLE								
701	Tranchée en terrain de toute nature	m3	335,00	22,30 €	7 470,50 €	700,00	22,30 €	15 610,00 €	8 139,50 €
702	Remblais en GNT 0/31°	m3	110,00	20,70 €	2 277,00 €	485,00	20,70 €	10 080,20 €	7 783,20 €
703	Canalisation fonte 16 bars								
703a	- ø 150	ml	320,00	53,50 €	17 120,00 €	303,00	56,50 €	20 149,50 €	3 029,50 €
703b	- ø 100	ml	255,00	40,20 €	10 251,00 €	220,00	50,60 €	11 132,00 €	881,00 €
704	Vannes d'isolement								
704a	- ø 150	U	5,00	622,00 €	3 110,00 €	4,00	622,00 €	2 488,00 €	-622,00 €
704b	- ø 100	U	4,00	506,00 €	2 024,00 €	6,00	506,00 €	3 036,00 €	1 012,00 €
705	Té de plouetage en fonte en prise en charge								
705a	- 403 / 400 / 100	U	1,00	1 145,00 €	1 145,00 €	1 145,00 €			-1 145,00 €
705b	- 153 / 150 / 100	U	4,00	444,00 €	1 776,00 €	2,00	444,00 €	888,00 €	-888,00 €
706	Canalisation PEHD ø 32	ml	185,00	10,80 €	1 991,00 €	77,00	10,60 €	816,20 €	-814,80 €
707	Branchement particulier AEP PEHD ø 32	U	2,00	318,00 €	636,00 €	2,00	318,00 €	636,00 €	
708	Poteau incendie ø 100	U	2,00	2 275,00 €	4 550,00 €	1,00	2 275,00 €	2 275,00 €	-2 275,00 €
709	Essai et stérilisation conduite AEP	Ft	1,00	2 730,00 €	2 730,00 €	1,00	2 730,00 €	2 730,00 €	
710	Raccordement sur le réseau existant Ft ø 400	U	1,00	2 242,00 €	2 242,00 €	2 242,00 €			-2 242,00 €
711	Coffret compteur AEP au sol	U	2,00	459,00 €	918,00 €	3,00	459,00 €	1 377,00 €	459,00 €
712	Ventouse triple fonction sur ø150 sous regard	U	1,00	2 111,00 €	2 111,00 €	2,00	2 111,00 €	4 222,00 €	2 111,00 €
713	Vidange sous regard	U	1,00	1 823,00 €	1 823,00 €	2,00	1 823,00 €	3 646,00 €	1 823,00 €
SOUS TOTAL					64 814,50 €			79 055,90 €	17 451,40 €
800	SÉRIE 800 - SIGNALISATION								
801	Nettoyage mécanique de la chaussée	m2	4400,00	0,15 €	660,00 €	4400,00	0,15 €	660,00 €	
802	Pré-marquage des bandes	ml	4400,00	0,15 €	660,00 €	4400,00	0,15 €	660,00 €	
803	Marquage d'une bande rétroréfléchissante en peinture blanche 38 mois								
803a	- Bande continue et discontinue de 0,10 m de largeur	ml	700,00	0,41 €	287,00 €	700,00	0,41 €	287,00 €	
803b	- Bande continue et discontinue de 0,12 m de largeur	ml	100,00	0,66 €	66,00 €	100,00	0,66 €	66,00 €	
803c	- Bande continue et discontinue de 0,15 m de largeur	ml	2150,00	0,86 €	1 849,00 €	2150,00	0,86 €	1 849,00 €	
803d	- Bande continue et discontinue de 0,18 m de largeur	ml	840,00	0,82 €	688,80 €	1800,00	0,82 €	1 476,00 €	623,20 €
803e	- Bande continue et discontinue de 0,25 m de largeur	ml	285,00	1,02 €	290,70 €	285,00	1,02 €	290,70 €	
803f	- Bande continue et discontinue de 0,30 m de largeur	ml	100,00	1,13 €	113,00 €	500,00	1,13 €	565,00 €	452,00 €
803g	- Bande continue en peinture jaune de 0,12 m de largeur	ml	330,00	0,77 €	254,10 €	330,00	0,77 €	254,10 €	
804	Marquage spéciaux (zébras, "cédez-le-passage, stop, passage piétons)								
804a	- Marquage spéciaux en peinture rétroréfléchissante 38 mois	m2	500,00	7,65 €	3 825,00 €	500,00	7,65 €	3 825,00 €	
805	bande podotactile pour non-voyants	ml	65,00	60,10 €	3 906,50 €	85,00	60,10 €	5 108,50 €	1 202,00 €
806	Panneaux de police								
806a	- Petite Gamme	U	27,00	250,00 €	6 750,00 €	20,00	250,00 €	5 000,00 €	-1 750,00 €
806b	- Gamme normale	U	25,00	295,00 €	7 375,00 €	48,00	295,00 €	14 160,00 €	6 785,00 €
807	Marquage pour places handicapés	U	7,00	128,00 €	896,00 €	7,00	128,00 €	896,00 €	
808	Pictogramme piéton/cycliste	U	40,00	18,35 €	734,00 €	40,00	18,35 €	734,00 €	
809	bande de guidage pour non-voyants	ml	100,00	9,68 €	968,00 €	100,00	9,68 €	968,00 €	
SOUS TOTAL					26 903,30 €			34 744,40 €	6 841,10 €
900	SÉRIE 900 - EQUIPEMENTS DIVERS								
901	Potelets	U	30,00	176,00 €	5 280,00 €	30,00	175,00 €	5 250,00 €	
901a	- Potelet acier fixe	U	20,00	317,00 €	6 340,00 €	20,00	317,00 €	6 340,00 €	
901b	- potelet acier amovible								
902	Grille d'entourage d'arbres								
902a	- 200 x 200	U	11,00	740,00 €	8 140,00 €	10,00	740,00 €	7 400,00 €	-740,00 €
903	Borne béton carré 40 x 40 x 65	U	35,00	204,00 €	7 140,00 €	30,00	204,00 €	6 120,00 €	-1 020,00 €
904	Poubelle métal	U	5,00	631,00 €	3 155,00 €	4,00	631,00 €	2 524,00 €	-631,00 €
905	Réalisation de semelle de fondation								
905a	- Fondation pour mur de clôture 80 x 40 avec 1 ou 2 rangées d'	ml	50,00	142,00 €	7 100,00 €		142,00 €		-7 100,00 €
905b	- fondation pour mur de clôture	ml	30,00	69,00 €	2 070,00 €	20,00	69,00 €	1 380,00 €	-690,00 €
906	Réalisation de muret en aggio de 20	m2	70,00	184,00 €	12 880,00 €	45,00	184,00 €	8 280,00 €	-4 600,00 €
907	Fourniture et mise en œuvre de dalle pour caléplage	m2	120,00	147,00 €	17 640,00 €	120,00	147,00 €	17 640,00 €	
908	Cilcs de marquage	U	320,00	18,00 €	5 760,00 €	280,00	18,00 €	5 040,00 €	-720,00 €
909	Fourniture et mise en œuvre de dalle podotactile	ml	30,00	57,65 €	1 729,50 €	30,00	57,65 €	1 729,50 €	
PN-810	Cloture souple	ml				250,00	30,50 €	7 625,00 €	7 625,00 €
PN-811	Portail 5m	u				1,00	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
SOUS TOTAL					77 204,50 €			72 005,50 €	-5 199,00 €

			MARCHÉ DE BASE		AVENANT		DELTA		
N° de prix	DESIGNATION	U	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	Q	PRIX UNITAIRE (en euros)	MONTANT HT EN EUROS	
	SÉRIE 100 - PRÉPARATION GÉNÉRALE DU CHANTIER				137 094,00 €			128 081,00 €	-11 033,00 €
	SÉRIE 200 - LIBÉRATION DES EMPRISES				18 216,00 €			19 033,46 €	3 818,46 €
	SÉRIE 300 - TERRASSEMENTS				662 009,00 €			726 614,80 €	73 805,60 €
	SÉRIE 400 - CHAUSSEES / REVETEMENTS				1 624 246,63 €			1 468 303,80 €	-65 842,73 €
	SÉRIE 500 - EAUX PLUVIALES				392 778,00 €			395 688,42 €	2 911,42 €
	SÉRIE 600 - EAUX USEES				94 898,00 €			85 165,30 €	-28 842,70 €
	SÉRIE 700 - ADDUCTION EAU POTABLE				61 614,50 €			79 068,90 €	17 451,40 €
	SÉRIE 800 - SIGNALISATION				28 803,30 €			34 744,40 €	5 841,10 €
	SERIE 900 - EQUIPEMENTS DIVERS				77 204,80 €			72 006,50 €	-5 198,00 €
	TOTAL HT TRAVAUX en EUROS				2 984 062,83 €			2 876 676,38 €	-8 386,46 €
	TVA 10,6 % en EUROS				584 876,51 €			583 232,87 €	-1 843,74 €
	TOTAL TTC TRAVAUX en EUROS				3 568 939,34 €			3 560 006,95 €	-10 030,18 €

ANNEXE III – BORDEREAU DES PRIX NOUVEAUX

<p>PN-310a</p>	<p>Matériaux d'apport pour assise de chaussée 0/150</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre d'une couche d'assise de chaussée en matériaux d'apport constituée de GNT 0/150.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de la GNT 0/150, • le chargement, le transport et le déchargement des matériaux, • le réglage des matériaux en couche d'épaisseur conforme aux prescriptions du C.C.T.P., • l'arrosage et la scarification éventuelle du support, • le compactage jusqu'à l'obtention des exigences fixées dans le C.C.T.P., • les essais de compacité, • le réglage de la plate-forme au profil définitif, • les opérations de nivellement et de calculs d'écarts, sans limitation du nombre de points, • toutes les reprises éventuelles, • toutes sujétions. <p>Ce prix s'applique au mètre cube de matériaux en place et résulte de constats contradictoires calculés sur la base des profils en travers avec le maître d'œuvre.</p> <p>Le mètre cube :</p> <p>Vingt et un euro et vingt cinq centimes</p>	<p>21,25€</p>
-----------------------	--	----------------------

PN-504	<p>Canalisations béton armé circulaires serie 135A</p> <p>Ces prix rémunèrent au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchées, de canalisations en béton armé de série 135A.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'implantation et le piquetage• l'étude de calage du fil d'eau de l'écoulement, tenant compte des raccordements aux cotes d'extrémités,• la protection des tranchées par barriérage,• la fourniture et la mise en œuvre du lit de pose en grain de riz en fond de tranchée sur 10 cm d'épaisseur,• la fourniture et la pose des éléments,• la fourniture et la confection des joints, y compris les sujétions de coupes à la disqueteuse, de perçage, de calage et de raccordement aux ouvrages existants ou à réaliser,• la fourniture, la mise en œuvre, l'arrosage et le compactage du remblai de calage en grain de riz autour de la canalisation jusqu'à 20 cm au-dessus de la génératrice supérieure,• toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris le pompage pendant la durée de l'exécution,• les sujétions et travaux relatifs au maintien des écoulements permanents (création, entretien puis remblaiement des dérivations provisoires de ruisseaux et fossés),• les sujétions pour mise en œuvre de faibles longueurs (tronçons inférieurs à 10 ml).• les sujétions pour croisement des réseaux existants,• le repérage en surface et sur plan de récolement.• Les longueurs prises en compte sont mesurées sur l'axe des canalisations entre nus extérieurs des ouvrages de têtes ou d'avaloirs <p>Les diamètres exprimés en millimètres sont les diamètres intérieurs nominaux.</p> <p>Ces prix s'appliquent au mètre linéaire réalisé mesuré contradictoirement après réalisation.</p>	
---------------	--	--

Avenant Travaux n°1 – Marché n° 12M043

PN-504a	<p>Ø 300</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p> <p>Quarante cinq euro et vingt centimes</p>	45,20€
PN-504b	<p>Ø 400</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p> <p>Cinquante six euro et quarante centimes</p>	56,40€
PN-504c	<p>Ø 500</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p> <p>Soixante et quatorze euro et dix centimes</p>	74,10€
PN-504d	<p>Ø 600</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p> <p>Quatre vingt neuf euro et trente centimes</p>	89,30€
PN-504e	<p>Ø 800</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p> <p>Cent soixante euro et cinquante centimes</p>	160,50€
PN-504f	<p>Ø 1000</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p> <p>Deux cent douze euro et cinquante deux centimes</p>	212,52€

<p>PN-505</p>	<p>COLLECTEUR RECTANGULAIRE (dalot)</p> <p>Ces prix rémunèrent au mètre linéaire, la réalisation de collecteur rectangulaire, qu'il soit coulé en place ou préfabriqué totalement ou en partie.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le Maître d'œuvre avant toute réalisation, • les fouilles éventuellement en terrain de toutes natures, y compris évacuation des matériaux excédentaires, frais de décharge, ainsi que les dispositions prévues dans le cadre du SOGED, • les épaissements nécessaires à l'exécution à sec des travaux, compris exécution d'un batardeau, • les boisages, étalements ou blindages éventuels des fouilles, • la fourniture et la mise en œuvre de béton de propreté sur 0,10 m d'épaisseur, ou d'un lit de pose en grain de riz, • la fourniture et la mise en place d'éléments préfabriqués. • le remblaiement en GNT 0/315 et le compactage dans les règles de l'art, des fouilles, 1,00 m autour des ouvrages. • l'aménagement complet des abords y compris toutes sujétions de raccordement soigné aux talus, au terrain naturel et aux ouvrages d'assainissement existant ou à réaliser. • toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris les pompages pendant la durée de l'exécution, • toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre de faible longueur, • les sujétions pour croisement des réseaux existants, • la signalisation du chantier, • le repérage en surface et sur plan de récolement. <p>Les quantités à prendre en compte résultent de constats contradictoires après réalisation.</p>	
<p>PN-505b</p>	<p>Dalot 110x55</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p> <p>Cinq cent cinquante trois euro</p>	<p>553,00€</p>

PN-508c	<p>OUVRAGE DE RACCORDEMENT SPECIFIQUE</p> <p>Ces prix rémunèrent à l'unité, la construction d'un regard de visite spécifique pour raccordement complexe de canalisations, coulé en place et pour une profondeur maximale de 2,50 m.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le maître d'œuvre avant toute réalisation,• l'exécution de fouilles en terrain de toutes natures, le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre ainsi que les dispositions prévues dans le cadre du SOGED,• le réglage et le compactage du fond de fouille,• l'épuisement, l'étalement et les blindages éventuels des fouilles,• le réglage des parois,• la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté sur 10 cm d'épaisseur,• la fourniture à pied d'œuvre et la mise en place des éléments préfabriqués et leur jointoiement au mortier ou le coulage en place du béton C25/30, toutes sujétions de fourniture à pied d'œuvre et de mise en œuvre du béton des aciers et des coffrages comprises,• dalle de couverture en béton armé (préfabriquée) ou éléments de tête et/ou dalle réductrice avec feuillure destinée à recevoir le cadre et son tampon,• toutes sujétions de raccordement aux divers ouvrages hydrauliques (canalisations, drains, etc.) et en particulier toutes les sujétions de coupe, de perçage et de reprise de béton,• la fourniture et la pose de dispositif de fermeture de regard (classe D 400 kN) constitué d'un cadre et d'un tampon,• le remblaiement et la remise en état des lieux,• toutes les opérations de nettoyage à l'intérieur du regard, l'enlèvement et le transport au lieu de dépôt des matériaux impropres,• toutes sujétions. <p>Ces prix s'appliquent à l'unité d'ouvrage comptée après réalisation</p>	
----------------	---	--

PN-508a	<p>L'UNITE : Trois milles six cent vingt euro</p>	3620,00€
PN-509a	<p>REGARD AVALOIR 1300 type ville d'Aix</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la construction d'un regard avaloir type ville d'Aix pour canalisations d'assainissement, soit coulé en place soit préfabriqué et armé et pour une profondeur maximale de 2,50 m du fond de la cunette au niveau du terrain en place.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le maître d'œuvre avant toute réalisation, • l' exécution de fouilles en terrain de toutes natures, le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre conformément au SOGED, • le réglage et le compactage du fond de fouille, • l'épuisement, l'étalement et les blindages éventuels des fouilles, • le réglage des parois, • la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté sur 10 cm d'épaisseur, • la fourniture à pied d'œuvre et la mise en place des éléments préfabriqués et leur jointoiement au mortier ou le coulage en place du béton C25/30, toutes sujétions de fourniture à pied d'œuvre et de mise en œuvre du béton des aciers et des coffrages comprises, • toutes sujétions de raccordement aux divers ouvrages hydraulique (canalisations, drains, etc.) et en particulier toutes les sujétions de coupe, de perçage et de reprise de béton, • la fourniture et la pose d'un dispositif de fermeture de type avaloir profil T, largeur 1300 avec dents et plaque de recouvrement, tampon rond Ø490 articulé estampillé « logo ville d'Aix », classe D 250 kN, • la fourniture et la pose d'une bavette béton 1300 x 350, • le remblaiement et la remise en état des lieux, • toutes les opérations de nettoyage à l'intérieur du regard, l'enlèvement et le transport au lieu de dépôt des matériaux impropres, • toutes sujétions. <p>L'UNITE : Mille neuf cent soixante cinq euro</p>	1965,00€

PN-703a

CANALISATION FONTE 16 bars

Ces prix rémunèrent au mètre linéaire la fourniture et la pose de conduite en fonte ductile PN 16 bars **C64** avec raccords et joints conformes à la norme NF EN 545-2010, annexe 2. Les pièces à emboîtement seront de type Express ou similaire et les pièces de jonction tuyaux-bridés de type verrouillé.

Ils comprennent notamment :

- l'implantation et le piquetage,
- la fourniture et la réalisation d'un lit de pose en grain de riz soigneusement réglé et compacté, de 0.10 m d'épaisseur sur la largeur de la tranchée,
- la fourniture, la mise en place, les essais de conduites standard type 2 GS **C64** suivant réglementation, y compris raccords, joints, butées et ancrages etc.
- la fourniture, pose et assemblage des coudes, des téés pour raccordement, en fond de fouille, des butées en béton, les départs et attentes et plaques pleines,
- la fourniture, pose et assemblage des plaques d'arrêt sur la canalisation y compris les butées en béton de dimension adaptées aux caractéristiques du réseau, ou fourniture et mise en place de joints verrouillés, la réalisation d'un remblaiement en sable sur les plaques d'arrêt, en attente de l'extension du réseau,
- la fourniture et la mise en place du remblai de calage en grain de riz et ce jusqu'à hauteur de 0.20 m au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation,
- la fourniture et la pose du grillage avertisseur (plastique haute résistance de 0.40 m de large) de couleur normalisée bleue sur toute la longueur de la tranchée à 0.30 m au-dessus de la génératrice supérieure des canalisations,
- Les conduites seront conformes aux normes NFA 38012 et pour pouvoir résister à une pression de 16 bars la pose devra être conforme au fascicule 71 du CCTG.
- La profondeur minimum des conduites sera de 1,00 m sur la génératrice supérieure.
- Il comprend en outre :
- la mise à disposition sur le chantier de toute la main d'œuvre qualifiée nécessaire à la bonne réalisation des travaux,
- la manutention des canalisations depuis l'aire de stockage du chantier jusqu'en bordure de fouille, alignement le long du tracé, reprise mise en place sur chevalets ou rouleau,
- toutes les coupes, le nettoyage intérieur des tubes,
- la descente en fouille et mise en place sur cales en bois tendre ou sur des dés en terre fine damée,

toutes les difficultés dues à la rencontre des réseaux existants ainsi que pour travail en sous-œuvre et dans

<p>PN-703a</p>	<p>Canalisation Ø 150 LE METRE LINEAIRE : Soixante six euro et cinquante centimes</p>	<p>66,50€</p>
<p>PN-703b</p>	<p>Canalisation Ø 100 LE METRE LINEAIRE : Cinquante euro et soixante centimes</p>	<p>50,60€</p>
<p>PN-910</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE CLOTURE SOUPLE</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose de clôtures souples torsadées et plastifié, fil Ø 5 mm, avec poteaux tous les 2,50 m conformément au CCTP comprenant 3 plis.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'exécution des fouilles pour la réalisation des massifs d'ancrage des poteaux y compris évacuation des terres et matériaux provenant des fouilles, conformément au SOGED, • l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire à la pose de clôture, l'implantation de la clôture et des poteaux, • La fourniture et la pose des poteaux et jambes de force • Le scellement au béton C250 • La fourniture et pose des fils de tension et tendeur • la fourniture et la mise en œuvre du grillage souple hauteur 1,75m, simple torsion, maille 50mm, fils Ø3,10mm plastifié, y compris la fourniture et la mise en œuvre de tous les accessoires : toutes sujétions pour raccordement sur portail... • toutes sujétions de réglage et de talochage des massifs en béton, de réglage et de mise en tension des clôtures et de remise en état des abords, • RAL 9005. • La quantité à prendre en compte est mesurée contradictoirement. <p>LE METRE LINEAIRE : Trente euro et cinquante centimes</p>	<p>30,50€</p>

<p>PN-911</p>	<p>FOURNITURE ET POSE DE PORTAIL 5m</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'un portail deux vantaux de 5m.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ l'exécution des fouilles pour la réalisation des massifs d'ancrage des poteaux y compris évacuation des terres et matériaux provenant des fouilles, conformément au SOGED, ❑ l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire à la pose du portail, ❑ La fourniture et la pose des poteaux 120x120 ❑ Le scellement au béton des poteaux et du butoir. ❑ La fourniture et la pose du portail de 5m en deux vantaux <ul style="list-style-type: none"> • Cadre profil carré 60x60 mm • Barreaux 25x25 mm • Poteaux section 120x120mm • Gonds réglables • Sabot et baillonettes • Arrêtoir à bascule • Serrure à cylindre européen, 3 clés ❑ toutes sujétions de réglage et de talochage des massifs en béton et de remise en état des abords, ❑ RAL 9005. <p>L'UNITE : Deux mille cinq cents euro</p>	<p>2500,00€</p>
----------------------	--	------------------------

OBJET : Commande publique - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché relatif aux travaux de construction du Pôle d'échange de Plan d'Aillane à Aix en Provence - lot n° 1 Terrassement – Voirie – Réseaux humides (n° 12M043)

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

16 JAN. 2014

